Intervisions TAP
Thérapie Assistée
par Psychédéliques

La Dre Marie-Thérèse Clerc, médecin associée au département de psychiatrie du CHUV, et la Dre Catherine Duffour, psychiatre psychothérapeute membre de la SSMP et de l'ASPT, organisent des séances d'intervision en ligne pour les thérapeutes qui adressent des patients en traitement et/ou qui pratiquent la TAP dans le cadre des autorisations délivrées par l'OFSP. L'intervision donne le droit à des crédits SSPP.

AGENDA

Jour : les mardis
Horaires : de 17h00 à 18h

Dates 2026 :

- 27 janvier
- 24 février
- 24 mars
- 28 avril
- 26 mai
- 23 juin (en présentiel à Mont-Paisible 16, Lausanne – avec apero canadien)

Les séances ont lieu en ligne et sont gratuites. Elles sont animées par les organisatrices et donnent droit à des crédits de formation continue.

CRITERES DE PARTICIPATION

Être en possession d'un droit de pratique en tant que thérapeute qui vous astreint au secret professionnel.

Ouvert à toute profession de la santé (infirmier, psychologue, psychiatre) qui participe ou souhaite participer à des séances TAP légales dans le cadre de la législation actuelle suisse.

INSCRIPTIONS

Nous vous remercions de bien vouloir nous informer de votre présence en envoyant un mail à l'adresse pup1.secretaires@chuv.ch

LE COMITE D'ORGANISATION

Dr Marie-Thérèse CLERC
Médecin associée DP-CHUV

Dr Catherine DUFFOUR
Psychiatre psychothérapeute FMH
Membre de la SSMP et de l'ASPT